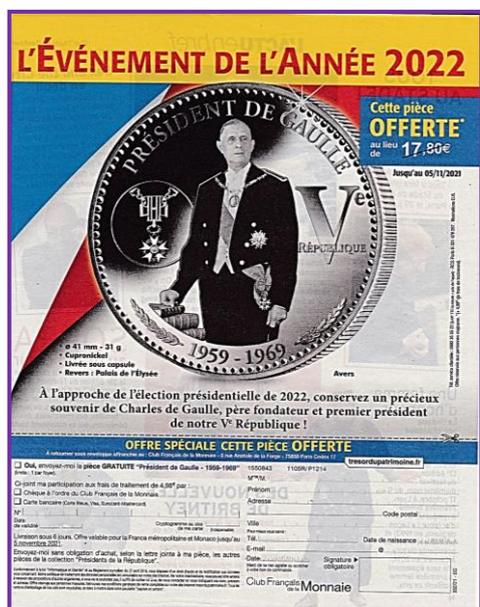


Le CLUB FRANÇAIS DE LA MONNAIE n'a rien compris



Le CLUB FRANÇAIS DE LA MONNAIE sait rebondir sur l'actualité pour promouvoir ses pièces commémoratives.

Les prochaines élections présidentielles de 2022 sont l'occasion de diffuser une pièce Charles de Gaulle « père fondateur et premier président de notre Vème République. » Qualifiée d'évènement de l'année 2022, cette pièce vous est offerte, alors que son prix de vente affiché est de 17,80 €. Seuls des frais de port pour un montant de 4,98 € vous sont facturés.

Le Réseau anti-arnaques aime bien rappeler que « *ce qui est gratuit, n'existe pas* » : en d'autres termes toute gratuité cache nécessairement une contrepartie visible ou cachée au profit du professionnel. Dans le cas présent, la pièce offerte sera accompagnée d'une lettre d'information et d'autres pièces de la collection « Présidents de la République ». Certes, vous pourrez retourner – à vos frais – ces pièces intruses mais vous devrez faire la démarche pour annuler cet abonnement. D'autre part, l'information est déficiente puisque, au moment de la commande, vous ne connaissez même pas le prix des prochaines pièces.

Maintenant que vous connaissez le revers de la médaille, évitez cette proposition publicitaire.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
 BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
 (contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
 SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)